

## SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 16 MAI 2019

### **2019 - 26** VALIDATION DES PRISES DE PARTICIPATION DE LA SEM SYDELA ENERGIE 44

L'an deux mille dix-neuf, le Jeudi 16 mai, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 9 mai 2019, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 17

Votants : 17

**Titulaires présents :**

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois  
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval  
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis  
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique  
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson  
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon  
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine  
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain  
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic  
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay  
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale  
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais  
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire  
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte

**Titulaires absents :**

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire (excusé)  
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet (démissionnaire)  
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon  
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz  
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis (excusé)  
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)  
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu (excusé)  
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)  
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)

**Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :**

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres  
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire  
Monsieur Loïc MARCHESSEAU, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis

**Secrétaire de séance :** Bernard MACE

Affichage le 17 mai 2019

## **2019-26** VALIDATION DES PRISES DE PARTICIPATION DE LA SEM SYDELA ENERGIE 44

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1524-5 ;

Toute prise de participation d'une société d'économie mixte locale dans le capital d'une société commerciale fait préalablement l'objet d'un accord exprès de la ou des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires disposant d'un siège au conseil d'administration, en application du premier alinéa du présent article.

Le Conseil d'Administration de la SEM SYDELA ENERGIE 44 s'est tenu le 25 avril dernier.


À cette occasion, il a été voté des prises de participation au capital de la société PLESSEOLE et au capital de la société CAP SOLAR 76.

Par ailleurs, le Conseil d'administration de la SEM a également validé le lancement d'un marché pour la création d'une station GNV et la création de trois SAS au capital de 100 euros.

Un support de présentation des projets a été présenté aux élus et est annexé à la délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité décide, à l'unanimité de donner son accord pour que la SEM SYDELA ÉNERGIE 44 prenne des participations au capital des sociétés susvisées.

Le Président,  
Bernard CLOUET



The stamp is circular with the text "Syndicat Départemental d'Énergie" around the top and "de Loire-Atlantique" around the bottom, separated by two stars. In the center, the word "SYDELA" is written in a bold, sans-serif font. A blue ink signature is written over the stamp.